



Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 20'000
Erscheinungsweise: 2x jährlich

Themen-Nr.: 272.3
Abo-Nr.: 272003
Seite: 9
Fläche: 37132 mm²

MULTINATIONALES

Facteur de croissance en péril

VÉRONIQUE KÄMPFEN

Le Boston Consulting Group et la Chambre de commerce américano-suisse ont présenté la semaine passée un rapport portant sur la place des entreprises multinationales dans les cantons de Vaud et de Genève, au titre évocateur: *Moteurs de croissance en danger!* Il s'agit là du quatrième rapport de ce genre à avoir été édité, les précédents, parus tous les deux ans depuis 2006, analysant toujours la question de l'impact des multinationales sur le tissu économique local. En 2006, les entreprises étrangères représentaient 10% du PIB helvétique, alors qu'en 2012, ce taux est passé à 36%. Pour les cantons de Genève et de Vaud, il s'agit même de 40% de leur PIB. Le poids économique des entreprises multinationales s'est donc massivement accru; elles créent de l'emploi, de la richesse et ont un impact positif sur la vie culturelle et sportive par le biais, notamment, d'actions de sponsoring. Lors de sa présentation, Elmar Wiedering, Senior Partner et président du Boston Consulting Group en Suisse, relève plusieurs points positifs rapportant à la croissance de l'arc lémanique et à la diversité des entreprises établies dans la région, qui émanent de tous horizons: produits de grande consommation, ser-

vices financiers, santé, industrie, négoce, énergie, etc.

Malheureusement, alors que les multinationales engendrent les deux tiers de la croissance du PIB, un déclin de l'attrait de la région valdo-genevoise peut être craint. L'étude a été menée grâce à des discussions approfondies avec cinquante CEO dans la région, qui déplorent une situation des transports de plus en plus difficile, une augmentation de l'insécurité personnelle et des discussions politiques autour de la fiscalité des entreprises. Autres problèmes abordés: la difficulté à trouver des logements, le prix élevé de la main-d'œuvre et le coût de la vie.

REMISE EN QUESTION PERIODIQUE

Environ tous les cinq ans, les patrons de ces multinationales se posent la question du maintien géographique de leur entreprise. La décision se prend à l'aide de trois facteurs servant à déterminer quelles mesures économiques et stratégiques il faut envisager: les coûts – ce facteur est actuellement négatif, avec des coûts opérationnels élevés et un franc suisse fort – la productivité, qui souffre aujourd'hui d'une faible croissance, et la fiscalité. Ce dernier point est crucial. Aujourd'hui, à Genève comme dans le canton de Vaud, les

entreprises traditionnelles sont imposées aux alentours de 24%, alors que les entreprises multinationales, dans la mesure où elles exercent une activité auxiliaire, profitent de taux avoisinant les 12%. L'Union européenne réclame une harmonisation de ces taux, quel que soit le pourcentage finalement retenu. Il est probable qu'un compromis sera trouvé à un taux médian, ce qui supposera un effort conséquent de la part des multinationales déjà sur place. Ces discussions sont source d'instabilité fiscale, ce qui est ressenti négativement de la part des entreprises, ce d'autant plus que d'autres pays proposent des taux nettement inférieurs, la palme revenant à Singapour, avec 5%.

Il faut donc que la Suisse puisse séduire par d'autres attraits que la fiscalité, ce qui n'est pas une mince affaire. En effet, en termes de proximité des principaux marchés, la Chine et le Brésil sont mieux placés. Pour ce qui est de la qualité de vie, d'autres contrées sont tout aussi verdoyantes et l'Autriche, tout comme l'Allemagne, ne se gênent pas pour le faire savoir. Le coût de la main-d'œuvre helvétique est sans commune mesure avec celle de l'Inde ou de l'Europe de l'Est, qui travaillent assidûment à augmenter la qualité de leurs services. Les pôles

Datum: 22.06.2012

ENTREPRISE ROMANDE LE MAGAZINE



Medienart: Print
Medientyp: Fachpresse
Auflage: 20'000
Erscheinungsweise: 2x jährlich

Themen-Nr.: 272.3
Abo-Nr.: 272003
Seite: 9
Fläche: 37'132 mm²

de compétences et de réseaux se trouvent également dans la Silicon Valley et en Inde, alors qu'Israël et Singapour offrent des infrastructures et des subventions intéressantes liées à la recherche et au développement. Les multinationales sont particulièrement attachées au maintien des conditions-cadre. Si celles-ci ne pouvaient être garanties, ce ne sont probablement pas les entreprises déjà sur place qui partirait dans l'immédiat, car ce qui est acquis l'est pour une certaine durée. En revanche, l'arc lémanique pourrait ne plus abriter les nouvelles activités liées aux multinationales déjà implantées, ce qui empêcherait leur développement et freinerait

l'innovation régionale.

SOLUTIONS

Au vu de cette analyse, l'étude propose quatre pistes pour maintenir l'attractivité de la région pour les multinationales. Tout d'abord créer des *task forces* interdépartementales afin de répondre aux questions urgentes. Ensuite créer une stratégie commune entre les cantons de Vaud et de Genève portant sur les multinationales. La promotion de pôles d'excellence, comme par exemple celui des *cleantech*, doit également être encouragée. Enfin, il s'agit d'attirer les multinationales asiatiques pour diversifier la provenance des entreprises. Cette prise de conscience com-

mune et l'attitude proactive qui en découle sont essentielles pour conserver l'attractivité économique de l'arc lémanique.

Cependant, si tout n'est pas rose, tout n'est pas noir non plus. En effet, la Suisse, et en particulier Genève, reste attractive pour une raison tout à fait différente de celles analysées par l'étude: la proximité des organismes onusiens et para-onusiens, comme par exemple les instituts de normalisation, dont la concentration et l'accessibilité sont un point positif non négligeable et, pour l'instant, inégalé. ■